



PRÉFET DE LA VIENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 05/08/2020

Prévention des feux de forêt et travaux agricoles :

Les températures des prochains jours, le faible taux d'humidité et l'état de la végétation vont engendrer l'élévation au niveau « très sévère » du risque d'incendie de feux de forêts.

Ces conditions imposent une vigilance importante de la part de chacun. En effet, 1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence.

Pour les prévenir, il est nécessaire d'adopter les bons comportements qui se traduisent par des gestes simples.

Certains travaux agricoles peuvent aussi être à l'origine de départs de feux. Au cours des périodes identifiées comme porteuse d'un niveau de risque élevé, il est indispensable de reporter les travaux d'entretien par broyage de haies, de jachères ou de cultures dans tous les secteurs et en particulier à proximité de massif forestier.



FEUX DE FORÊT
Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

Ni feu ni barbecue
aux abords des forêts

Pas de cigarette
en forêt ni de mégot jeté
par la fenêtre de la voiture

Pas de travaux sources d'étincelles
les jours de risque d'incendie

Pas de combustible contre la maison
bois, fuel, butane...

Témoign d'un début d'incendie,
je donne l'alerte
en localisant le feu
avec précision

Je me confins dans ma maison
elle est mon meilleur abri

112 Urgences
18 Pompiers

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr
#FeuxDeForet

Contact presse

Cabinet de la préfète

Bureau de la communication

interministérielle

Nathalie Brionnet

Chargé

Mél nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr:



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers